

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Correspondance active de Jean-Baptiste André Godin](#)[Collection](#)[Godin\\_Registre de copies de lettres envoyées CNAM FG 15 \(7\)Item](#)[Jean-Baptiste André Godin au Président du tribunal civil de Charleville, 20 décembre 1864](#)

## Jean-Baptiste André Godin au Président du tribunal civil de Charleville, 20 décembre 1864

Auteur·e : **Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)**

### Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

### Informations sur le document source

CoteFG 15 (7)

Collation1 p. (338r)

Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

### Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin au Président du tribunal civil de Charleville, 20 décembre 1864, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 12/01/2026 sur la plate-forme EMAN :  
<https://eman-archives.org/FamiliLettres/items/show/43183>

### Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

DroitsFamilistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

### Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [20 décembre 1864](#)

Lieu de rédaction [Guise \(Aisne\)](#)

Destinataire [Président du tribunal civil de Charleville](#)

Lieu de destination Charleville-Mézières (Ardennes)

## Description

Résumé Sur le procès en contrefaçon opposant Corneau frères à Godin. Après l'audience à l'issue de laquelle le tribunal semblait incertain, Godin demande au président du tribunal de confier l'expertise, si elle devait avoir lieu, à des personnes compétentes étrangères aux localités habitées par les deux parties, par exemple à Paris.

Support La copie de la lettre est barrée de deux traits manuscrit à la mine de plomb.

## Mots-clés

[Brevets d'invention](#), [Contrefaçon](#), [Fonderies et manufactures "Godin"](#), [Procédure \(droit\)](#)

Personnes citées [Corneau frères](#)

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 15/09/2022

Dernière modification le 26/04/2023

---

A Monsieur le Président du  
tribunal civil de Chartres

Monsieur le Président

Les débats dans mon affaire contre  
M. le cornier frère ayant laissé l'opinion  
du ministre public incertaine et une expertise  
qui ayant paru sinon indispensable au  
moins probable sans rien préjuger  
de l'opinion de mes juges. je suis donc  
voué à vous adresser la prière pour le cas où  
le tribunal jugeait une expertise nécessaire  
de la confier à des hommes dans l'opinion  
incertaine en la matière, étrangers aux locaux  
habitués par les parties et à leurs relations.  
Paris offre surtout des hommes épicuriens  
et habitués à ces sortes d'opérations au sein  
du Président du tribunal de la Seine  
saurait vous les désigner.

Je ferai tout ce qui sera possible pour faire  
que moi que vous pourriez trouver aux éléments  
de preuve les moyens de rendre prompte justice  
Veuillez agréer Monsieur le Président  
les sentiments de la plus haute considération  
avec lesquels je suis

Votre dévoué serviteur

Guise le 20 Septembre 1866

Gordin